



#### 1. Présentation de la commune

Présentez de manière synthétique le contexte de la commune sous les aspects suivants :

- géographique (altitude, climat, sol...)
- culturel (histoire, patrimoine, architecture, caractéristiques identitaires)
- économique (tissu économique, touristique, agricole...)
- social (tissu social, type de population...).

L'accent devra être mis sur le contexte paysager, naturel et végétal, dans un rapport d'échelle entre le cœur de la commune et son environnement extérieur.

#### 2. Présentation de la démarche de valorisation

-Les motivations pour l'obtention du label : Présentez les motivations qui vous amènent à candidater pour l'obtention du label Villes et Villages Fleuris.

-Objectifs de la démarches et stratégies mises en œuvre : Présenter les objectifs et orientations de la démarche et expliquez brièvement de quelle manière vous la mettez en œuvre (identification des besoins et de la demande sociale, principaux axes de travail, stratégie de végétalisation et de fleurissement, identification des modes de gestion...).

#### 3. Acteurs et ressources mobilisées

Présentez succinctement les ressources affectées à la démarche, qu'elles soient humaines (effectifs et compétences, bénévoles, partenaires, actions de formation) et budgétaires (investissements et fonctionnement).

#### 4. Animation et promotion de la démarche

Il s'agit ici de présenter les actions qui vont sensibiliser et mobiliser les habitants et les partenaires (associations, services municipaux, autres gestionnaires de l'espace public...) mais également celles qui vont promouvoir le territoire et le label auprès des visiteurs et touristes.

#### 5. Mise en œuvre

-Le patrimoine végétal et le fleurissement : Présentez la démarche globale d'embellissement par le végétal (sur l'ensemble du territoire et tout au long de l'année). Présentation succincte de la trame pérenne (arbres, arbustes, vivaces et couvre-sols) et saisonnière (plantes à massif annuelles et bisannuelles), sans rentrer dans une liste exhaustive des espèces et variétés. Présentez le cas échéant le plan de gestion du patrimoine arboré. Soulignez la méthode d'inventaire et de diagnostic sanitaire, les projets de renouvellement et de plantation et la démarche de diversification des essences. Expliquez votre stratégie de fleurissement : il s'agit principalement de présenter la manière dont vous composez votre fleurissement à l'échelle de l'ensemble de la commune et selon le contexte des différents espaces qui la compose.

-Gestion environnementale des espaces verts : Présentez la manière dont la commune gère son patrimoine paysager et végétal à travers un plan de gestion des espaces verts. Mettre en avant les actions en faveur de la biodiversité et de la protection des ressources naturelles (sol, eau, intrants, déchets verts, énergie).

-Qualité du cadre de vie et de l'espace public : Présentez les actions en faveur de la qualité du cadre de vie : réglementation sur la publicité et les enseignes, rénovation des façades, effacement des réseaux, intégration du mobilier urbain, prise en compte des nuisances sonores, qualité de la voirie et des circulations, propreté.